

Transport du grain de l'Ouest—Loi

M. Nystrom: Monsieur le Président, il s'agit en fait d'une question. Vous étudiez actuellement le rappel au Règlement précédent de l'honorable député de Hamilton Mountain (M. Deans). Je me demande comment vous pouvez accepter une motion de...

M. le vice-président: A l'ordre. La présidence n'a pas accepté de motion jusqu'à présent. Elle a donné la parole au député de Mackenzie (M. Korchinski).

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur le Président, en me levant pour participer à cette étape du débat, j'aimerais dire que j'ai été quelque peu étonné d'entendre le ministre des Transports (M. Pepin), le parrain de ces changements, déclarer qu'on ne devrait pas s'opposer si violemment aux modifications qu'il propose. Le ministre, comme on le sait bien, est originaire de la province de Québec où la population prend les questions culturelles très au sérieux, et à juste titre d'ailleurs. Il a fait partie de la Commission Pepin-Robarts qui a étudié le sujet. Certes, on voulait régler un grief propre à une certaine région du pays. Ce dont le ministre n'est apparemment pas au courant, comme les autres députés du gouvernement, c'est que le tarif du Nid-du-Corbeau lui-même est devenu partie intégrante de la culture de l'Ouest.

Bien qu'un grand nombre de personnes considèrent la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta comme les Prairies, ce n'est pas réellement justifié parce que, bien que Radio-Canada essaie de nous faire croire que les gens n'ont eu qu'à s'établir sur l'herbe des Prairies, une grande partie de l'Ouest du Canada a été développée à la sueur du front de tous les immigrants venus de nombreuses parties du monde. Ils l'ont fait à coups de hache et un grand nombre d'entre nous avons participé personnellement à ce développement. Je me demande si les honorables députés savent ce que c'est que de travailler dans la chaleur? Je vois un honorable député ici qui était initialement originaire de ma circonscription. Il sait ce que c'est. Il sait que sous la chaleur du soleil d'une journée comme celle-ci, tous les arbres doivent être coupés. Cette terre devait être défrichée à la sueur du front de ces personnes qui voient dans ce projet de loi qu'on leur enlève quelque chose. Ce qu'ils voient, c'est que le gouvernement leur dit que tous leurs efforts ont été vains puisque ce dernier va changer leur mode de vie. Il le dit lui-même. Le gouvernement dit qu'il va changer et transformer l'Ouest du Canada. Autrement dit, ce qui s'est produit auparavant doit être passé par-dessus bord.

Il y a eu de l'opposition. Déjà deux bons amendements ont été acceptés par le ministre des Transports. Comment en sont-ils arrivés là? Certainement pas parce que la population a gardé le silence.

Les Indiens veulent préserver leur culture, et à juste titre. Nous, résidents de l'ouest du Canada, voulons qu'il soit reconnu que nous avons joué un rôle dans le développement de ce pays. C'est pour cette raison, qui remonte avant l'installation d'un chemin de fer, ce qui est strictement économique du point de vue du développement d'un secteur particulier de l'économie, que nous adressons un plaidoyer à ce gouvernement, et c'est pour cette raison également que nous avons regroupé 52 intervenants, par opposition aux 23 du parti néo-démocrate et aux 8 des libéraux. La composition du Comité est

la suivante: 6 libéraux, 3 progressistes conservateurs et 1 néo-démocrate. C'est là que le gouvernement aura les coudées franches. Pourquoi? Parce qu'il maîtrisera la situation.

• (1210)

Le député de Végréville a très clairement énuméré quatorze points. Jusqu'à maintenant, le ministre n'a donné de réponse qu'à deux d'entre eux. Il dit que cela suffira. Pourquoi? Les douze autres points n'étaient-ils pas valables? On les étudiera certainement en comité et dans ce cas, le ministre a certainement dû les étudier aussi. Si un comité doit s'y intéresser, pourquoi ne sont-ils pas valables maintenant? Quand le ministre y répondra-t-il? Le ministre ou quelqu'un d'autre nous expliquera-t-il pourquoi les autres recommandations ne seront pas proposées et pourquoi elles ne sont pas valables? Il avait l'occasion rêvée de le faire. Certains changements ont déjà été apportés au projet de loi à la suite du débat. On avait proposé un paiement à part égale et le gouvernement a retiré cette proposition.

Nous avons également proposé de permettre à l'agriculteur de décider s'il veut qu'on lui remette le montant de la subvention pour qu'il effectue lui-même le paiement aux chemins de fer. Cette amélioration a été proposée au cours du débat et non en gardant le silence. Le gouvernement veut nous faire taire. Et pourquoi? Simplement pour noyer le poisson. Lorsque nous débattons d'une question de la Chambre, tout le monde le sait grâce à la télévision, mais en comité tout peut passer sous silence parce que quelques journalistes seulement assistent aux séances et que peu de gens lisent ces délibérations.

Nous accusons le gouvernement, monsieur le Président, d'essayer de détruire l'agriculture de l'Ouest. Je crois qu'il est temps d'appeler un chat un chat. Ainsi, le gouvernement affirme qu'il y aura une sorte de marge de sécurité de 10 p. 100. Le gouvernement propose un peu de ceci, un peu de cela. Ma femme cuisine beaucoup et ajoute à ses plats un peu de ceci et un peu de cela. Elle sait naturellement ce qu'elle fait, mais pas moi. Le gouvernement peut dire qu'il y aura une marge de sécurité de 10 p. 100. J'en crois rien. Qu'est-ce qui se passe pour la quantité de céréales qui excède les 31.1 millions de tonnes? Comment en tient-on compte? Le ministre ne nous l'a pas expliqué. Qu'en est-il de l'inflation de 6 p. 100? Nous a-t-il donné une réponse satisfaisante à ce sujet? Il ne s'en est même pas donné la peine. Il nous dit de lui faire confiance. Je ne ferai pas confiance à quelqu'un qui garde le silence, qui veut que tout soit étudié en comité pour cacher le plus possible à la Chambre et qui fera ensuite adopter un projet de loi à la hâte.

Que pouvons-nous dire en dix minutes, monsieur le Président? Très peu de choses. Je pourrais continuer longtemps, mais comme mon temps de parole est limité, je propose, appuyé par le député de Végréville:

Que le débat soit ajourné.

Le président suppléant (M. Blaker): La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.